



AMV, l'assureur auquel les possesseurs de deux-roues pensent en premier.

Le 22 Mai 2023,

Le dernier baromètre de notoriété mené par l'institut BVA auprès des possesseurs de deux-roues révèle qu'AMV est en tête des assureurs cités et ce, devant les généralistes et les mutuelles.

AMV 1er assureur en tête des motards !

Cette étude, menée fin 2022 - début 2023 auprès d'un échantillon représentatif de 915 possesseurs de deux-roues motorisés (toutes cylindrées) âgés de 16 ans et plus, dévoile le **Top of Mind*** des assureurs deux-roues.

1. AMV (Assurance Moto Verte) : **16%**
2. MAAF : 11%
3. AXA / Club14 : 11%
4. MACIF : 9%

* A la question "quels sont tous les assureurs de deux-roues motorisés que vous connaissez, ne serait-ce que de nom ?", 16% des possesseurs de deux-roues ont cité AMV en premier.

La meilleure présence à l'esprit pour AMV !

L'étude révèle également que **30% des personnes interrogées citent spontanément AMV** comme assureur deux-roues. Ce score lui permet d'occuper la 1ère place du podium devant les assureurs généralistes (AXA à 26% / MACIF ou MAAF ou Mutuelle des Motards chacun à 22%).

" Ces excellents résultats sont le fruit de nos 50 ans d'engagement sur le terrain pour animer le monde de la moto et encourager la pratique du deux-roues. AMV est l'assureur sur lequel les utilisateurs de deux-roues peuvent compter sur la durée. Nous continuerons d'œuvrer pour rester dans l'esprit et dans le cœur de tous les motards. » souligne Agnès Rouvière, directrice générale adjointe d'AMV.

AMV est créé en 1974 par Franck Allard, sous le nom d'Assurance Moto Verte, afin d'apporter une solution d'assurance au juste prix correspondant à la réalité des risques de la pratique de la moto. En effet, face aux solutions d'assurance rigides existantes ne faisant aucune distinction entre les différents usages (ex : moto de route et tout terrain), AMV a développé des garanties et des tarifs personnalisés grâce à une segmentation intégrant de multiples critères. Aujourd'hui, AMV est le leader de l'assurance spécialisée 2-roues et propose également une gamme complète de contrats d'assurance : auto et moto de collection, auto, 4X4, camping-car, scooter des mers et multirisques habitation. L'acquisition en 2011 de Légende Assurance a permis à AMV de développer une offre spécifique, parfaitement adaptée aux usages des collectionneurs de motos et autos anciennes. Les équipes du service dédié à AMV Légende prennent un soin tout particulier à répondre aux besoins de cette clientèle exigeante. AMV est également présent en Espagne depuis 2003. AMV est une filiale du groupe Filhet-Allard : 6ème courtier d'assurance en France avec plus de 1.450 collaborateurs. CA de 278M€.

Blog AMV : <https://www.amv.fr/blog/>

Facebook AMV : <https://www.facebook.com/AMVAssurance>

Instagram : @amvassurance

Youtube AMV : <https://www.youtube.com/user/AMVassurance>

Contacts Presse / AUDREY PUJOL / apujol@amv.fr / 06.73.28.47.29